

# Solicitation/Sollicitation #5000043872

## Questions – Answers

**Q1** - In Annex A Statement of Work, section 3 – Scope of work, it is mentioned that we need to “provide an overview of remanufacturing for a minimum of **six (6) industry sectors** in Canada, including aerospace, automotive and electronics.”

Would it be possible to have the name of the 3 other sectors to be assessed?

**A1** - Task 2 indicates that the Contractor will have to “provide an overview of remanufacturing for a minimum of six (6) industry sectors in Canada, including aerospace, automotive and electronics”. The other 3 industry sectors, which are intentionally not specified in the Statement of Work, will be at the choice of the Contractor, based and supported by the information gathered during the study.

**Q2** – Would it be possible to extend the experience period for the mandatory criteria M2 and M3, and rated criteria #3?

**A2** - Environment and Climate Change Canada (ECCC) is looking for a contractor with recent work experience. ECCC will not change the experience period requested in the mandatory and rated evaluation criteria. The mandatory evaluation criteria M2 and M3 have to be met for the proposal to be considered. For rated evaluation criteria #3, contractors with experience outside the period requested can still submit a bid, but should expect that it may affect their evaluation.

**Q3** – For criteria M2 in the Mandatory Evaluation - Should this experience be both in the environmental and in the socio-economic domain?

**A3** - Yes, the experience should be for projects related to both the environmental **and** socio-economic research.

**New Q4** – In Annex A Statement of work, sections 3 and 4, it is mentioned that we need to first complete Task report 1 (Data gathering on the Canadian Remanufacturing and other VRPs sectors) followed by Task report 2 (Overview of remanufacturing in Canadian industry sectors). Given the scarcity of publicly available data on the Canadian remanufacturing sector, could the Task reports 1 and 2 be merged, to provide a Canadian view of the remanufacturing sector based on the aggregation of its six key industrial sectors, as currently defined in Task 2?

**New A4** - No. Task 1 is a general overview the Remanufacturing and other VRPs, while task 2 is a more specific picture of the 3 identified and the 3 proposed sectors from the contractor. When writing the final report, it will be possible to combine the information found in both task 1 and 2. The rationale to separate tasks 1 and 2 is to ensure clear and measurable milestones to ensure the contract is executed in an appropriate sequence.

## Solicitation/Sollicitation #5000043872

**Q5** – In Annex A Statement of work, section 3 – Scope of work, it is mentioned that we need to “provide an overview of remanufacturing for a minimum of six (6) industry sectors in Canada, including aerospace, automotive and electronics.”

Would it be possible to segment these highly heterogeneous sectors in subsectors that already have existing remanufacturing value chains? For example, the automotive sector could be split in vehicle repair/refurbishment, auto-parts remanufacturing and tire re-treading, each of those considered as separate sectors for the purpose of the Task 2 report.

**New A5** - ECCC is looking for 6 distinct sectors. The example above would be considered as sub-sectors and should not be considered as separate sectors covered by task 2.

**New Q6** – In Annex A Statement of work, section 3 – Scope of work, Task report 1 (Data gathering on the Canadian Remanufacturing and other VRPs sectors), many information elements required in sections 1.1 and 1.2 might not be possible to provide at a sufficient level of accuracy, even with primary data collection and the use proxies/extrapolation (e.g. number of parts, imports and exports values, etc.).

In our experience with these sectors, we anticipate that some of the data requested in the RFP may even not be available or would require more resources to collect than the budget will allow. In that case, will ECCC accept a conclusion in the project that ‘only partial information could be found’ or that ‘the requested data could not be found’ with a justification?

**New A6** - Yes, however, this must be limited to very specific sections of the report and extrapolations should be provided. This should not be used as a justification to deliver an incomplete report at the end of the contract. Please see section 3 paragraphs 2 and 3 for additional guidance:

All the economic information must be provided in 2019 Canadian dollars. When monetary estimates are not available in Canadian dollars, foreign currency estimates must be converted and presented in Canadian dollars accompanied by an explanation of the exchange rates used.

Use of Canadian data should be prioritized over those from foreign sources (e.g., United States and European Union). When only foreign data is available, the Contractor should extrapolate the data for the Canadian market and support the extrapolation with valid assumptions (e.g., based on gross domestic product (GDP), market share and demand in Canada).

---

# Solicitation/Sollicitation #5000043872

## Questions – Réponses

**Q1** - À l'Annexe A, Énoncé des travaux, section 3 - Portée des travaux, il est mentionné que nous devons « donner un aperçu de la refabrication pour au moins **six (6) secteurs industriels** au Canada, dont l'aérospatiale, l'automobile et l'électronique ».

Serait-il possible d'avoir le nom des 3 autres secteurs à évaluer?

**R1** - La tâche 2 indique que l'entrepreneur devra « donner un aperçu de la refabrication pour au moins six (6) secteurs industriels au Canada, dont l'aérospatiale, l'automobile et l'électronique ». Les trois autres secteurs industriels, qui ne sont pas spécifiés de manière intentionnelle dans l'énoncé des travaux, seront au choix de l'entrepreneur et fondés sur les renseignements recueillis au cours de l'étude.

**Q2** - Serait-il possible d'étendre la plage d'expérience pour les critères obligatoires O2 et O3, et le critère coté #3?

**R2** - Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) est à la recherche d'un entrepreneur ayant une expérience de travail récente. ECCC ne modifiera pas la plage d'expérience demandée dans les critères techniques obligatoires et cotés. Les critères techniques obligatoires O2 et O3 doivent être satisfaits pour que la soumission soit considérée. Pour le critère technique coté #3, les entrepreneurs ayant une expérience à l'extérieur de la plage demandée peuvent tout de même soumettre une offre, mais devraient s'attendre à ce que cela puisse avoir un impact sur leur évaluation.

**Q3** - Pour le critère O2 dans les critères techniques obligatoires – Est-ce que cette expérience devrait être dans le domaine environnemental ET dans le domaine socioéconomique?

**R3** - Oui, l'expérience devrait être pour des projets liés à la recherche socioéconomique **ET** environnementale.

**Nouveau Q4** - Dans l'Annexe A - Énoncé des travaux, sections 3 et 4, il est mentionné que nous devons d'abord compléter le rapport de tâches 1 (collecte de données sur les secteurs de la refabrication au Canada et d'autres **VRP**), suivi du rapport de tâches 2 (aperçu de la refabrication dans l'industrie canadienne).

Compte tenu de la rareté des données accessibles au public sur le secteur canadien de la refabrication, les rapports de tâches 1 et 2 pourraient-ils être fusionnés afin de fournir une vision canadienne du secteur de la refabrication basée sur l'agrégation de ses six secteurs industriels clés, tels que définis actuellement dans la tâche 2?

**Nouveau R4** - Non. La tâche 1 est une vue d'ensemble de la refabrication et des autres PCV, tandis que la tâche 2 est un aperçu plus spécifique de 3 secteurs identifiés et des 3 secteurs proposés par le contractant. Lors de la rédaction du rapport final, il sera possible de combiner les informations obtenues dans les tâches 1 et 2. La séparation des tâches 1 et 2 a pour objectif de garantir des étapes claires et mesurables afin de garantir l'exécution du contrat dans un ordre approprié.

## Solicitation/Sollicitation #5000043872

**Nouveau Q5** - Dans l'annexe A Énoncé des travaux, section 3 - Portée des travaux, il est mentionné que nous devons «donner un aperçu de la refabrication pour au moins six (6) secteurs industriels au Canada, y compris l'aérospatiale, l'automobile et l'électronique».

Serait-il possible de segmenter ces secteurs très hétérogènes en sous-secteurs déjà dotés de chaînes de valeur de reconditionnement? Par exemple, le secteur de l'automobile pourrait être divisé entre réparation / remise à neuf de véhicules, reconditionnement de pièces automobiles et rechapage de pneus, chacun de ces secteurs étant considérés comme des secteurs distincts aux fins du rapport de la tâche 2.

**Nouveau R5** - ECCC recherche 6 secteurs distincts. L'exemple ci-dessus serait considéré comme des sous-secteurs et ne devrait pas être considéré comme des secteurs distincts pour la tâche 2.

**Nouveau Q6** - Dans l'Annexe A - Énoncé des travaux, section 3 - Portée des travaux, Rapport de tâche 1 (collecte de données sur les secteurs de la reconstruction au Canada et d'autres VRP), de nombreux éléments d'information requis dans les sections 1.1 et 1.2 pourraient ne pas être suffisants. niveau de précision, même avec la collecte de données primaires et l'utilisation de mandataires / d'extrapolations (par exemple nombre de pièces, valeurs des importations et des exportations, etc.).

D'après notre expérience avec ces secteurs, nous prévoyons que certaines des données demandées dans la demande de propositions pourraient même ne pas être disponibles ou nécessiteraient plus de ressources à collecter que le budget ne le permet. Dans ce cas, les CETC accepteront-elles une conclusion du projet selon laquelle "seules des informations partielles peuvent être trouvées" ou que "les données demandées ne peuvent pas être trouvées" avec une justification?

**Nouveau R6** - Oui, toutefois, cela doit être limité à des sections très spécifiques du rapport et des extrapolations devraient être fournies. Cela ne devrait pas servir de justification pour remettre un rapport incomplet à la fin du contrat. Veuillez-vous reporter à la section 3, paragraphes 2 et 3, pour des indications supplémentaires:

Tous les renseignements économiques doivent être fournis en dollars canadiens de 2019. Lorsque les estimations sont exprimées en devises étrangères, elles doivent être converties en dollars canadiens et une explication sur le taux de change utilisé doit être fournie.

L'entrepreneur doit utiliser les données canadiennes avant les données provenant de sources étrangères (p. ex. États-Unis et Union européenne). S'il dispose uniquement de données étrangères, l'entrepreneur doit extrapoler les données pour le marché canadien et étayer son extrapolation par des hypothèses valides (p. ex. en fonction du produit intérieur brut [PIB], de la part de marché ou de la demande au Canada).